

Connaître les différentes responsabilités de l'élu(e) pour sécuriser son mandat

Durée : 3 heures
à distance

L'élu(e) local(e), dans l'exercice de ses fonctions, endosse divers types de responsabilité : pénale, civile (en cas de faute personnelle), financière.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Actualiser ses connaissances
- Mettre en pratique
- Sécuriser son mandat

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Panorama des risques sur la base du rapport du SMACL.
- Le risque pénal :
 - Les motifs des poursuites engagés contre les élus locaux
 - Les sanctions
 - Les zones à risque pour l'élu
- La responsabilité civile
 - Faute personnelle de l'élu(e) local(e)
 - Distinction faute personnelle / faute de service
 - La mise en cause devant le juge civil
- Responsabilité financière
 - La responsabilité de l'élu ordonnateur devant la Cour de discipline budgétaire et financière
 - La responsabilité de l'élu comptable de fait (La gestion de fait)

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation